

Maroc/Banque mondiale.

48 MMDH sur trois ans

Le nouveau cadre de partenariat-pays entre le Maroc et la Banque mondiale (2019-2024) vise à s'adapter aux priorités du pays en conjuguant les efforts de l'ensemble des institutions du groupe.



Jihane Gattioui
j.gattioui@leseco.ma

Le nouveau cadre de partenariat-pays entre le Maroc et le Groupe de la Banque mondiale est qualifié d'ambitieux par les deux parties. Une enveloppe de 5 milliards de dollars (plus de 48 MMDH) combinant l'appui de la BIRD et de l'IFC devra être débloquée pour les trois prochaines années. Il s'agit essentiellement de prêts, comme tient à le souligner d'emblée Lahcen Daoudi, ministre chargé des Affaires générales et de la gouvernance lors d'un point de presse tenu hier à Rabat. Néanmoins, le responsable gouvernemental se veut rassurant sur

ce sujet qui suscite toujours la polémique : «Le Maroc maîtrise sa dette, plus de 80% de cette dette est à long terme et 75% est à taux fixe. On ne peut pas donc avoir de surprise». Une analyse partagée par la Banque mondiale qui assure que le taux de la dette au Maroc est inférieure au seuil maximum dans les pays émergents qui est de l'ordre de 70%.

Réformes : le défi de la mise en œuvre

La Banque mondiale incite le Maroc à dépasser les différents dysfonctionnements qui ralentissent son développement. Toutes les réformes entreprises ne permettront pas d'atteindre les résultats souhaités si on

n'agit pas sur le volet de leur mise en œuvre. Certes les actions entreprises au cours des dernières années sont saluées car elles ont permis au royaume d'évoluer sur plusieurs chantiers mais le rythme de réalisation des différentes actions laisse à désirer. À cet égard Marie Françoise Marie-Nelly, directrice des opérations pour le Maghreb à la Banque mondiale est on ne peut plus claire sur cette question : «Le Maroc a avancé mais il peut mieux faire». Les efforts doivent porter non seulement sur l'amélioration des indicateurs de mise en œuvre mais aussi sur l'épineuse question de la convergence des politiques publiques. En l'absence d'un outil efficace assurant cette convergence, le gouvernement semble naviguer à vue. La situation actuelle ne favorise pas la réflexion collective. Chaque département travaille dans sa bulle même si les objectifs de certaines stratégies sectorielles se recoupent. Le Maroc est bien conscient de cette problématique qui déteint sur l'impact des différentes mesures lancés de part et d'autre. Le registre social et l'identifiant unique devront permettre de résoudre cette question au niveau des programmes sociaux qui sont de l'ordre de 139 mais ce mécanisme à lui seul ne permettra pas d'assurer la convergence escomptée. Un projet

Trois axes stratégiques

Le premier axe du cadre de partenariat porte sur la promotion de la création d'emplois dans le secteur privé. Aussi, les actions vont-elles porter sur la promotion d'un environnement plus porteur pour les entreprises et la compétitivité ainsi que le soutien de la croissance du secteur privé en mettant l'accent sur les TPME, l'employabilité des jeunes et l'accroissement de l'accès aux financements. Le second axe vise le renforcement du capital humain à travers l'amélioration de l'accès à des services de qualité pour assurer le développement de la petite enfance et de la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs. À cela s'ajoute le renforcement de la protection sociale des populations pauvres et vulnérables. Quant au troisième axe, il s'assigne pour objectif la promotion de l'aménagement du territoire résilient et profitant à tous (amélioration des performances des principaux services d'infrastructure au niveau régional, élargissement de l'accès à des ressources en eau durables, adaptation au changement climatique).

d'un tableau de bord (système informatique unifié) auprès du chef de gouvernement est en cours de préparation. «Si on le met en place en 2019, on sera un bon élève», indique Daoudi en réponse à une question des Inspirations ÉCO.

Un cadre de partenariat différent

Le nouveau cadre de partenariat vise à permettre au Maroc d'avancer sur plusieurs chantiers. Il est différent des autres cadres de partenariat car il a été préparé tout au long de l'année 2018 de manière participative sur la base du programme gouvernemental et des priorités marocaines mais aussi en s'appuyant sur les analyses approfondies du mémorandum économique publié en 2017. «Le Maroc à l'horizon 2040» ainsi que du diagnostic-pays systématique réalisé en 2018 et du

diagnostic du secteur privé. C'est un partenariat qui combine tous les instruments du groupe de la Banque mondiale : la Banque mondiale (BIRD), la Société financière internationale (spécialisée dans les actions avec le secteur privé) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). Cette combinaison est une marque de différenciation de ce cadre de partenariat qui est souple et permet de s'adapter facilement aux priorités du pays, selon Xavier Reille, directeur Maghreb de l'IFC. Une question se pose avec insistance auprès de la Banque mondiale : Comment peut-on contribuer au décollage économique du Maroc ?

L'économie marocaine doit fonctionner avec quatre moteurs, d'après Xavier Reille. À l'heure actuelle, deux moteurs fonctionnent déjà bien : la

demande intérieure et l'investissement public qui est assez élevé. Outre ces deux mécanismes, le Maroc doit miser sur deux autres moteurs en les faisant fonctionner à plein régime. Il s'agit de la promotion des exportations et l'enclenchement d'une réelle dynamique entrepreneuriale. Ainsi, le nouveau cadre de partenariat vise à améliorer l'environnement des entreprises et accroître la concurrence. Le Maroc gagnerait en



Le Maroc devra miser sur l'amélioration des indicateurs de mise en œuvre des réformes.

effet à ouvrir nombre de secteurs à la concurrence. On s'assigne pour objectif de surmonter les obstacles qui entravent la croissance des PME et leur capacité de créer des emplois. Les points forts de l'ensemble des institutions du groupe de la Banque mondiale seront exploités pour optimiser les ressources dont le Maroc dispose pour son développement en faisant appel aux financements privés et aux solutions viables offertes par le secteur privé. Les efforts vont, entre autres, porter sur l'intégration des entreprises dans la chaîne de valeur internationale et leur accompagnement pour les aider à devenir des champions régionaux. Le développement du marché des capitaux n'est pas en reste. À cet égard, l'ambition est d'aider le Maroc à devenir numéro 1 en Afrique et la première porte pour les investisseurs internationaux. ●